

*Investissement Canada—Loi*

Je crains que le projet de loi C-15 ne facilite davantage la propriété et la participation étrangère dans notre économie, ce qui nous fera perdre des emplois. J'exhorte la Chambre à accepter la motion no 2 car nous ne devons pas présumer que la technologie et les investissements étrangers seront automatiquement profitables au Canada. Les compagnies se servent souvent de nouveaux capitaux pour moderniser leurs entreprises en les dotant de nouvelles technologies comme la robotique ou l'informatique qui sont effectivement cause de chômage. Nous savons que 80 p. 100 des dégrèvements fiscaux au Canada profitent aux grandes sociétés qui ne représentent pourtant que 1 p. 100 de toutes les sociétés canadiennes. Et on constate dans nombre de cas que les dégrèvements fiscaux qu'elles utilisent pour se moderniser suppriment des emplois au lieu d'en créer. Les nouvelles machines prennent la place des ouvriers. Loin de moi l'idée qu'il faut fermer les yeux en prétendant que nous ne sommes pas entrés dans une nouvelle ère technologique. Ce n'est pas du tout ce que je dis et ce que dit la motion. Ce qu'on dit dans cette motion, c'est que nous devons faire en sorte que la nouvelle technologie et le capital soient profitables aux Canadiens. Autrement, nous devons les interdire au nom de nos concitoyens et de notre jeunesse dont l'avenir est en jeu.

● (1640)

Autre argument qui prêche en faveur de la motion et que nous devrions tous faire nôtre: Le gouvernement devrait donner le ton en décrétant les conditions d'entrée au Canada des capitaux et de la nouvelle technologie. On ne cesse de nous rebattre les oreilles à propos du secteur privé, de la libre entreprise et des grosses sociétés. Et les conservateurs nous parlent de la grandeur d'âme de Ronald Reagan et des merveilles que le gouvernement des États-Unis fera pour nous. Or, nous ouvrons toute grandes nos portes à ces grosses sociétés en leur souhaitant la bienvenue, en leur disant: «Faites comme chez vous. Vous êtes les bienvenus». C'est comme si on disait à ses voisins: «Prenez donc ma maison, ma cuisine et mes chambres à coucher. Je vais déménager». Voilà dans quelle genre de situation nous mettent les conservateurs.

Mon collègue, le député de Regina-Ouest (M. Benjamin), prétend que pour accueillir ainsi ses voisins, il faut déménager dans la niche du chien ou du garage. Qu'advient-il de notre indépendance et de notre fierté nationale? Quand allons-nous enfin établir ce qui revient de droit aux Canadiens et que d'autres pays considèrent comme allant de soi? J'ai souvent déploré le nationalisme exagéré de certains pays et condamné ceux qui croient qu'ils ont toujours raison parce qu'ils sont Américains, Japonais ou Français. Mais nous sommes passés maintenant dans l'autre extrême: nous n'avons absolument aucune velléité de nationalisme. Tout ce que les investisseurs étrangers demandent, nous le leur accordons d'emblée. Même avant qu'on n'apporte des modifications à la Loi sur l'Agence d'examen de l'investissement étranger, modifications qui suppriment et la loi en question et cet organisme. On est en train littéralement de vider de toute substance la loi adoptée par le gouvernement précédent qui n'aura plus guère de mordant. On est en train de rendre pratiquement inopérant un organisme qui ne pourra plus s'assurer que les investissements étrangers sont vraiment profitables aux Canadiens.

Il y aurait tant à faire pour relever le niveau de vie des Canadiens, et en particulier des jeunes, et leur donner des emplois rémunérateurs. Je pourrais commencer par ma province, la Saskatchewan. En voyant à la Chambre le député de Regina-Ouest (M. Benjamin), le député de Moose Jaw (M. Gottselig) et le député de Saskatoon-Est (M. Ravis), je pense à la Potash Corporation et au secteur de la potasse en Saskatchewan.

Notre province comptait il y a quelques années huit ou neuf exploitations de potasse. Le député de Saskatoon-Ouest (M. Hnatyshyn), présent lui aussi, en sait quelque chose. Parce que les habitants de la Saskatchewan n'avaient aucune prise sur ce secteur et que trop de bénéficiaires échappaient à la province et au Canada, sans que le pays ou la province y puissent quoi que ce soit, le gouvernement Blakeney a décidé, vers le milieu des années 70, qu'il était temps d'établir au Canada, plus précisément en Saskatchewan, la plus grande société de potasse au monde à l'extérieur de l'Union soviétique. Cette société d'État appartient aux gens de la Saskatchewan, elle a son siège social à Saskatoon, son président est canadien, ses effectifs le sont aussi, et ce sont des Canadiens qui effectuent la recherche et le développement et qui prennent les décisions. Si une petite province qui n'a qu'un million d'habitants comme la Saskatchewan peut y parvenir, avec la même détermination nous pouvons répéter l'expérience à de multiples exemplaires d'un bout à l'autre du Canada.

Je sais, monsieur le Président, que vous êtes albertain et très indépendant. Vous vous offusquez certainement autant que moi de voir que nous laissons aux étrangers le soin de prendre tant de décisions qui suppriment nos emplois. Notre mainmise sur le secteur de la potasse en Saskatchewan nous apporte plus que de la recherche et du développement, plus que du commerce extérieur et des emplois, quand on voit combien de ces sociétés étrangères limitent les exportations de leurs filiales situées au Canada. Elles réservent les exportations à leur siège social qui se trouve aux États-Unis, au Japon ou en Europe, limitant les exportations de leurs filiales canadiennes.

Notre collègue de Windsor-Ouest (M. Gray) a réalisé une étude majeure il y a quelques années, au début des années 70. Si je ne m'abuse, il affirmait dans son rapport que dans un domaine donné, les entreprises canadiennes avaient environ quatre fois plus tendance à exporter que les filiales de multinationales étrangères. Autrement dit, les entreprises appartenant à des Canadiens ont environ quatre fois plus de chances d'exporter que celles qui sont dirigées de l'étranger. Voilà donc une autre raison pour laquelle la Chambre doit appuyer la motion n° 2 qui nous permettra d'établir nos conditions lorsqu'une entreprise ou des investisseurs étrangers veulent exporter chez nous leur capital et leur technologie.

Il ne s'agit pas de dénigrer en bloc technologie et capitaux étrangers. Pas du tout. Mais nous sommes chez nous, ici, dans notre pays. C'est nous qui avons mis le Canada en valeur. Ce pays nous appartient et nous voulons le conserver. Nous voulons un texte de loi qui nous garantisse cette possibilité. Vous-même, monsieur le Président, si vous n'occupiez pas la présidence, vous seriez en train de protester vivement contre le gouvernement, en face, qui veut atténuer terriblement la loi sur l'investissement étranger. Vous avez sans doute de la chance, monsieur le Président, d'occuper vos fonctions.